

Mardi 12 décembre de 11h30 à 13h30 / **BESANÇON (25)**

**Le solaire thermique : vers des systèmes
solaires combinés ?**

Des moments de rencontres
et d'échanges pour les
professionnels du bâtiment !

Avec :



Solaire Thermique : une filière, des formations

...

- RGE , un Label Nécessaire ?
- Quelle Qualifications ?
- RGE par l'OPQIBI
- QUALIBAT / RGE
- QUALIT'Enr
- Le RGE, Combien ça coûte?
- Financement des formations.



RGE, Un label nécessaire ?

Le label « reconnu garant de l'environnement » RGE

Faire appel à un professionnel Reconnu garant de l'environnement (RGE) pour des travaux de rénovation énergétique est un gage de qualité.

C'est aussi une condition à remplir pour bénéficier des aides financières telles que MaPrimeRenov', l'Eco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ), les certificats d'économie d'énergie (CEE) ou encore le crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des TPE-PME (mis en place dans le cadre du plan France Relance).

RGE, Un label nécessaire

Le label RGE, un gage de qualité des professionnels de la rénovation énergétique

En faisant appel à un professionnel RGE, les particuliers et les entreprises s'assurent d'avoir affaire à un professionnel compétent qui réalise des travaux de qualité.

Pour obtenir le label RGE, les prestataires de rénovation énergétique (entreprises et artisans) doivent témoigner d'une expertise dans la rénovation énergétique et de professionnalisme dans l'exécution de leurs travaux. L'acquisition du label RGE repose sur un examen de la conformité de l'entreprise à un référentiel d'exigences de moyens et de compétences. Cet examen et la délivrance consécutive du signe de qualité sont assurés par des organismes de qualification (Qualibat, Qualit'EnR et Qualifelec) ou de certification (Certibat et Cerqual) ayant passé une convention avec l'Etat et accrédités par le Comité Français d'accréditation (COFRAC).

RGE, Un label nécessaire

Le label RGE, une condition à remplir pour obtenir des aides financières à la rénovation énergétique

Le label RGE permet d'assurer l'éco-conditionnalité des aides à la rénovation énergétique. En effet, le label RGE est délivré uniquement pour les travaux de rénovation énergétique les plus efficaces, et aux prestataires qui réalisent des travaux de qualité. Il assure ainsi que les aides financières soient orientées vers des travaux qui permettent réellement d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les travaux de rénovation énergétique concernés par le label RGE

- équipements de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaires ;

RGE, Un label nécessaire

Le label RGE est attribué par plusieurs organismes accrédités et signataires d'une convention avec l'État. Voici une liste des principaux organismes habilités à délivrer le label RGE :

- **Qualibat ;**
- **Certibat ;**
- **Qualit'EnR ;**
- **RGE : Les pros de la rénovation énergétique ;**
- **Qualifelec ;**
- **RGE éco artisan ;**
- **CERQUAL** Qualitel Certification ;
- **Céquami.**

« Le label RGE porte sur différents signes de qualité en fonction du type de travaux réalisés par l'entreprise : installation d'une pompe à chaleur, d'un poêle à bois, d'isolants thermiques par l'intérieur, l'extérieur, sur murs, planchers et toits. Chaque mention RGE concerne donc une catégorie de travaux bien précise. »

Du coup...
lequel choisir ??



Quel **signe de qualité** choisir pour
devenir **artisan RGE** ?

Domaine de travaux	RGE QUALIBAT	RGE ECO artisan	RGE LES PROS de la performance énergétique	Qualit'ErR	RGE QUALISELEC	NF HABITAT	RGE CERTIBAT
Chaudière à haute performance	✓	✓	✓	✓			
Chauffage et/ou eau chaude solaire	✓		✓	✓			
Chaudière bois	✓		✓	✓			
Poêle ou insert bois	✓		✓	✓			
Pompe à chaleur : chauffage	✓		✓		✓		
Chauffe-eau thermodynamique	✓		✓	✓	✓		
Radiateurs électriques	✓	✓	✓		✓		
Ventilation mécanique	✓	✓	✓		✓		
Fenêtres, volets, portes (extérieures)	✓	✓	✓				
Fenêtres de toit	✓	✓	✓				
Isolation par l'intérieur	✓	✓	✓				
Isolation par l'extérieur des murs	✓	✓	✓				
Isolation par l'extérieur des toitures	✓	✓	✓				
Isolation des combles perdus	✓	✓	✓				
Isolation des planchers bas	✓	✓	✓				
Forage géothermique				✓			PRO Bâtiment .com
Panneaux photovoltaïques	✓			✓	✓		
Rénovation globale	✓					✓	✓

Quelles Qualifications ?



513 INSTALLATIONS DE CHAUFFE-EAU À ÉNERGIE RENOUVELABLE				
E.C.	DEP	RGE D	5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2
E.C.	NAT	RGE D	5132	Installation de chauffe-eau solaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2
524 INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE SOLAIRE				
E.C.	NAT	RGE D	5241	Installation de chauffage solaire et ECS

- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études dans le domaine du bâtiment
- Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvres
- Chefs / chargés de projet



- **Qualisol** propose des **qualifications RGE** ciblées selon les technologies et le dimensionnement installé. Vous pouvez retrouver 3 modules complémentaires :
 - Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
 - Système solaire combiné (SSC)
 - Chauffe-eau solaire collectif (CESC)

Quelles Qualifications ?



Le 4 novembre 2013, l'OPQIBI a signé la charte « RGE Etudes » avec l'ADEME, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et le Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement. Une nouvelle version de cette charte a été signée le 27 mai 2016

Objet de la charte « RGE Etudes »

Elle définit les modalités d'obtention de la mention « **RGE** » (**Reconnu Garant de l'Environnement**) pour les signes de qualité (qualifications ou certifications) délivrés aux professionnels réalisant des prestations intellectuelles concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable.

Quelles Qualifications ?



Objectifs de la charte « RGE Etudes »

- Faire **monter en compétence les** professionnels réalisant des prestations intellectuelles concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable en les incitant à s'inscrire dans des démarches de qualification ou de certification ;
- Permettre aux maîtres d'ouvrage de **mieux identifier** les professionnels compétents et d'y avoir recours plus largement ;
- **Mettre en avant** l'importance de la qualité de la conception et du suivi de la réalisation.

Quelles Qualifications ?



« RGE Etudes » et éco-conditionnalité des aides publiques

La charte « RGE Etudes » a introduit le principe d'éco-conditionnalité des aides publiques.

Ainsi, par exemple :

- **depuis le 1^{er} janvier 2015**, les aides de l'ADEME liées à l'efficacité énergétique des bâtiments et aux ENR sont allouées aux seuls donneurs d'ordre ayant fait appel à des prestataires titulaires d'un signe de qualité reconnu « **RGE Etude** ».
- pour les particuliers et les copropriétés, s'agissant des **audits énergétiques**, la qualification OPQIBI « RGE Etudes » 1911 ou 1905 est nécessaire pour l'obtention de l'aide publique **MaPrimeRénov**.
- s'agissant des bâtiments tertiaires, en matière **d'éclairage**, la qualification OPQIBI « RGE Etudes » 1407 est nécessaire pour **l'éligibilité aux CEE**

Quelles Qualifications ?



Le label qualité par définition

Qualibat est une association de loi 1901 spécialisée dans la promotion de l'excellence dans les métiers du bâtiment. Sa mission principale consiste à **promouvoir la fiabilité dans le secteur de la construction** par diverses actions. Parmi celles-ci, l'attribution de certifications et la formation des professionnels du secteur.

Depuis sa création en 1949, à l'initiative du ministre français de la construction, Qualibat regroupe diverses organisations professionnelles d'entrepreneurs, maîtres d'œuvre et architectes. Ce collectif d'experts et d'entrepreneurs **visent la construction de bâtiments pérennes en valorisant et en aidant les entreprises qui** travaillent dans un souci de qualité.

La mention RGE figure naturellement parmi les certifications délivrées par Qualibat. Cet organisme forme aussi les professionnels pour obtenir le précieux label.

Quelles Qualifications ?

5 ENERGIES ET FLUIDES

51 PLOMBERIE - EAU CHAUDE SANITAIRE

511 INSTALLATIONS DE PLOMBERIE (EF, ECS, EU, EV, EP, APPAREILS SANITAIRES)

	DEP	RGE P	5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ³
E.C.	DEP	RGE P	5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ³
E.C.	DEP	RGE P	5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie

512 INSTALLATIONS DE PLOMBERIE SPÉCIFIQUES

E.C.	NAT	RGE P	5121	Installation de réseaux de fluides spéciaux
E.C.	NAT		5122	Installation de réseaux de fluides médicaux

513 INSTALLATIONS DE CHAUFFE-EAU À ÉNERGIE RENOUVELABLE

E.C.	DEP	RGE D	5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²
E.C.	NAT	RGE D	5132	Installation de chauffe-eau solaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ²
E.C.	DEP	RGE D	5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique

514 ENTRETIEN ET MAINTENANCE

	DEP		5141	Maintenance des compteurs d'eau et de robinetterie
E.C.	DEP		5142	Maintenance sanitaire des dispositifs de protection de l'eau (disconnecteurs)
E.C.	DEP	RGE P	5143	Maintenance d'installation solaire thermique

52 CHAUFFAGE ET RAFFRAÎCHISSEMENT

521 INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE À COMBUSTIBLE GAZ/FUEL

E.C.	DEP	RGE P	5211	Remplacement de chaudière Gaz/Fuel en logement individuel
E.C.	DEP	RGE P	5212	Installation de chauffage avec chaudière Gaz/Fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²
E.C.	DEP	RGE P	5213	Installation de chauffage avec chaudière Gaz/Fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ²
E.C.	DEP	RGE P	5214	Installation de chauffage à gaz décentralisée : aérotherme, radiants, générateur d'air chaud

522 INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE À COMBUSTIBLE BOIS

E.C.	DEP	RGE D	5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert
E.C.	DEP	RGE D	5222	Installation de chauffage avec chaudière Bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²
E.C.	NAT	RGE D	5223	Installation de chauffage avec chaudière Bois en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ²

523 INSTALLATIONS DE POMPE À CHALEUR ET GROUPE FROID

E.C.	DEP	RGE P	5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²
E.C.	NAT	RGE P	5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ²

524 INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE SOLAIRE

E.C.	NAT	RGE D	5241	Installation de chauffage solaire et ECS
------	-----	-------	------	--

525 INSTALLATIONS DE RÉSEAUX DE CHAUFFAGE OU DE RAFFRAÎCHISSEMENT SPÉCIFIQUES

E.C.	NAT		5251	Installation de chauffage ou de froid raccordée sur réseau urbain
E.C.	NAT		5252	Installation de distribution de chauffage ou de rafraîchissement avec centrale de traitement d'air
E.C.	NAT		5253	Installation de réseaux à haute pression ou à haute température

Quelles Qualifications ?



Devenir Qualibat

Pour **devenir Qualibat**, il faut pour l'entreprise remplir un dossier complet avec diverses attestations dans le but de démontrer tant ses compétences techniques sur le terrain, qu'une situation administrative et juridique en règle.

Les possibilités financières et le sérieux comptable entrent également en compte pour l'obtention du label.

Une fois les pièces réunies, une **commission se réunit afin de vérifier les critères**, puis délivre la précieuse attestation Qualibat

Durée initiale du label Qualibat

La qualification Qualibat est délivrée pour une durée d'origine de 4 ans. Un suivi annuel est effectué chaque année à la date anniversaire de remise du certificat.

Après cette durée de quatre ans, le label prend fin.

Pour pouvoir en bénéficier encore, ainsi que de tous les bénéfices qui lui sont associés, il convient donc de le renouveler avant son échéance.

Quelles Qualifications ?

CERTIFICATION QUALIBAT : LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION EN 2023

Pour obtenir la certification Qualibat en 2023, une entreprise du bâtiment doit répondre à plusieurs critères :

- une situation administrative bien précise ;
- des critères financiers ;
- des critères techniques.

QUELLES SONT LES ÉTAPES POUR OBTENIR LA CERTIFICATION QUALIBAT ?

Avant l'obtention de la réponse de la commission de certification, plusieurs étapes doivent être suivies :

- choisir la certification que vous souhaitez obtenir ;
- constituer votre dossier de demande de certification Qualibat ;
- attendre la réponse de la commission.

Quelles Qualifications ?

Pour obtenir une qualification RGE, l'entreprise doit nommer un responsable technique RGE par qualification demandée. Ce responsable technique RGE devra :

suivre les formations et réussir les tests de connaissances pour les qualifications concernant les énergies renouvelables ;

suivre la formation et/ou réussir le test de connaissances pour les qualifications concernant l'efficacité énergétique.

Le même collaborateur peut être responsable technique RGE pour plusieurs qualifications s'il répond aux exigences de compétences.

Quelles Qualifications ?

- **Qualisol** propose des **qualifications RGE** ciblées selon les technologies et le dimensionnement installé. Vous pouvez retrouver 3 modules complémentaires : Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Système solaire combiné (SSC)
- Chauffe-eau solaire collectif (CESC)

La **qualification Qualisol CESI** concerne les entreprises d'installation justifiant avoir les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à l'installation, dans le respect des règles de l'art et par leurs propres moyens, de tous systèmes de Chauffe-Eau Solaires Individuels (CESI).

Ces installations doivent avoir une surface de capteurs inférieure ou égale à 20 m² et doivent être destinées à la production d'eau chaude sanitaire (ECS) dans l'habitat sur le territoire français.

La liste des activités d'installation retenues est : génie climatique, plomberie-sanitaire, chauffage, couverture, zinguerie, énergies renouvelables, appareils d'économie d'énergie et solaire thermique.

Les séries de code NAF2 retenues sont 42.2 / 43.2 / 43.3 / 43.9.

Quelles Qualifications ?

Qualification RGE Qualisol Combi

La qualification Qualisol Combi est attribuée à des entreprises d'installation ayant les moyens techniques, humains et financiers pour installer dans le respect des règles de l'art et par leurs moyens propres **tous types de systèmes solaires combinés (SSC) dans l'habitat et sur le territoire français.**

Cette qualification couvre également le champ de la qualification Qualisol CESI.

La liste des activités d'installation retenues est : génie climatique, chauffage, énergies renouvelables, appareils d'économie d'énergie et solaire thermique.

Les séries de code NAF2 retenues sont 42.2 / 43.2 / 43.3 / 43.9.

Quelles Qualifications ?



Qualification RGE Qualisol Collectif

La qualification Qualisol Collectif est attribuée à des entreprises d'installation ayant les moyens techniques, humains et financiers pour installer dans le respect des règles de l'art et par leurs moyens propres **tous types de systèmes de production d'eau chaude sanitaire à partir de capteur solaire thermique dans l'habitat collectif et sur le territoire français.**

Cette qualification couvre également le champ de la qualification Qualisol CESI.

La liste des activités d'installation retenues est : génie climatique, chauffage, plomberie, énergies renouvelables et solaire thermique.

Les séries de code NAF2 retenues pour ces 3 modules Qualisol sont : 42.2 / 43.2 / 43.3 / 43.9.

La formation QUALISOL CESI

OBJECTIF

- Apprendre à dimensionner, installer et assurer l'entretien d'un chauffe-eau solaire individuel
- Répondre aux exigences du cahier des charges Qualit'EnR

PROGRAMME

- **Aspects techniques, réglementaires, administratifs**, labels de qualité et principe de fonctionnement d'un chauffe-eau solaire individuel
- **Choisir une configuration** de chauffe-eau solaire individuel en fonction du contexte existant et des besoins
- **Connaître les différents éléments** clés constituant une installation
- **Appréhender les limites de performance** du chauffe-eau solaire individuel

La formation QUALISOL CESI

- Savoir **utiliser les EPI** des travaux en hauteur et se mettre en sécurité en toiture
- Savoir **mettre en oeuvre** des capteurs solaires thermiques
- Savoir **mettre en service** un chauffe-eau solaire individuel et réaliser la programmation de la régulation du système
- **Maintenance** préventive, diagnostic et gestion de panne
- **Travaux pratiques :**
 - Gisement solaire
 - Sécurité au travail
 - Installation de capteurs solaires en toiture
 - Mise en service et la maintenance d'une installation
 - Régulation

08/01/2024



FINANCEMENT

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge financière par l'organisme auquel est affiliée l'entreprise (Constructys, FAFCEA, FIFPL, FAFIEC...)

DURÉE

3 jours (21h)

VALIDATION DES ACQUIS

- Questionnaire à choix multiples (QCM). Une note de 24/30 est exigée.
- Evaluation pratique en continu à partir d'études de cas et de travaux pratiques.

Le RGE , Combien ça coûte?

Combien coûte une qualification RGE ?

RGE : Combien ça coute ?				
Coût de la formation	660€	660€*	660€	900€
Frais d'inscription à la mention RGE	277€	238€	153€	
Cotisation annuelle **	85€	90€	85€	124€
Contrôles (coût par Audit)	328€	328€	350€	250€
Logiciel d'évaluation énergétique		250€		
Coût total pour 4 ans ***	1933€	1504€	1853€	1896€
Coût /année (estimation min)	483€	376€	463€	474€

Prix HT

* Facultative

** Minimum pour une autoentreprise

*** Calcul prenant en compte 2 audits tous les 4 ans

Le RGE , Combien ca coûte?

« RGE Chantier par chantier » : la procédure allégée pour les artisans

Si l'accès à une certification RGE vous semble trop longue ou trop coûteuse, il existe depuis 2021 une procédure allégée. Elle est conçue pour les artisans qui réalisent un petit nombre de chantiers par an. Il s'agit de la qualification **RGE Chantier par chantier**. Elle permet de réaliser des travaux soumis à l'éco-conditionnalité, **même si vous n'avez pas la mention RGE**, en faisant contrôler le chantier après les travaux.

Pour en profiter, l'artisan doit avoir au moins 2 ans d'activité. Après signature du devis RGE avec un client, un dossier est transmis à l'organisme de certification. S'il est validé, l'artisan procède aux travaux. Dans les 3 mois qui suivent, un contrôle de réalisation a lieu avec le client et l'artisan. Si cet audit est validé, l'artisan peut facturer le client.

Le RGE , Combien ca coûte?

Et pour un artisan qui démarre son activité ?

La certification RGE a parfois du mal à attirer les artisans indépendants. Le fait de devoir présenter des chantiers durant les 2 années précédant la demande exclut les artisans qui débutent. C'est pour cela qu'a été créée une procédure de certification des nouvelles entreprises : la **qualification RGE probatoire**.

Elle est attribuée aux entreprises et artisans qui n'ont aucun chantier à présenter. Le dossier est plus facile à constituer. Il faut présenter les pièces administratives et juridiques, la preuve des « moyens humains et techniques » ainsi que l'attestation de formation. L'entreprise s'engage à réaliser des prestations d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables.

Une certification RGE probatoire est décernée pour 2 ans (au lieu de 4), au cours desquels un ou plusieurs audits de chantier auront lieu.

Une fois le dossier validé, vous êtes officiellement un artisan RGE pour une durée de 4 ans (ou 2 ans en cas de RGE probatoire). Cela vous autorise à afficher la mention RGE sur vos supports et à réaliser des travaux soumis à l'éco-conditionnalité !

Le RGE , Combien ca coûte?

Un coup de pouce financier pour les installateurs

Avec ce partenariat entre Qualit'EnR et les acteurs du dispositif FEE Bat (programme porté et financé par EDF, sous la présidence de l'ATEE et avec les acteurs de la filière Bâtiment : ADEME, CAPEB et FFB), les installateurs pourront bénéficier d'une **prise en charge financière des formations agréées en chaleur renouvelable à partir du 1^{er} janvier 2020.**

Les équipements concernés sont les suivants :

- **Pompes à chaleur et chauffe-eau thermodynamiques**
- **Appareils bois énergie (poêles, chaudières, etc.)**
- **Chauffe-eau solaires et systèmes solaires combinés (chauffage solaire)**
- **Forage géothermique**

Prise en charge de vos formations par le FEEBAT

